

Biel, 4. September 2012

Communiqué (version française en bas)

Nein zu verantwortungslosen Steuersenkungen!

An der Mitgliederversammlung vom 30. August haben die Grünen Biel klar Position gegen verantwortungslose Steuersenkungen auf Kosten der Bildung, des Gesundheitswesens und des öffentlichen Verkehrs bezogen. Sie befürworten daher die kantonale Initiative „Faire Steuern – Für Familien“ und lehnen bei der Vorlage über die Motorfahrzeugsteuer den Volksvorschlag ab.

Höhepunkt des Abends war ein Referat mit anschliessender Diskussion von Jo Lang zum Thema „Rohstoffmultis, die Schweiz und die Grüne Wirtschaft“. Ausserdem beschlossen die Grünen Biel, die jungen grünen Biel aufzunehmen. Diese hatten sich vergangenen Juni gegründet.

Für die Wahlen vom 23. September empfehlen die Grünen die Liste 10 „Grüne, junge grüne und Gewerkschaften“ für den Stadtrat sowie die Liste 2 „Bienne solidaire – die rot-grüne Kraft“ für den Gemeinderat unverändert einzuwerfen. Für das Stadtpräsidium unterstützen die Grünen die Wahl von Erich Fehr.

Einstimmig beschlossen die Grünen die folgenden Parolen für die beiden kantonalen Steuervorlagen:

JA zur Initiative „Faire Steuern – Für Familien

NEIN zum Gegenvorschlag des Grossen Rates

Stichfrage: Initiative

JA zur Vorlage des Grossen Rates zum Gesetz über die Motorfahrzeugsteuer

NEIN zum Volksvorschlag

Stichfrage: Vorlage des Grossen Rates

Ausserdem haben die Mitglieder die Parolen für weitere Abstimmungsvorlagen vom kommenden 23. September beschlossen:

JA zum Bundesbeschluss über die Jugendmusikförderung (Gegenentwurf zur Volksinitiative „jugend+musik“): Die musikalische Bildung von Kindern und Jugendlichen stellt ein wichtiges gesellschaftliches Anliegen dar. Die drei Kernanliegen der Initiative „jugend+musik“ werden mit dem direkten Gegenvorschlag explizit aufgenommen, nämlich den Musikunterricht an den Schulen hochwertig gestalten, Grundsätze für den Zugang der Jugend zum Musizieren sowie Grundsätze für die Begabtenförderung festlegen.

NEIN zur Volksinitiative „Sicheres Wohnen im Alter“: Gemäss Schätzungen von Bund und Kantonen sind bei einer Annahme der Initiative Steuerausfälle in der Höhe von 600 Millionen Franken zu erwarten. Diese müssten von allen bezahlt werden. Die Initiative führt ausserdem zu einer doppelten Ungleichbehandlung: zwischen den Generationen sowie zwischen MieterInnen und EigentümerInnen im Rentenalter. Statt steuerlicher Eigentumsförderung für sicheres Wohnen im Alter, setzen die Grünen auf gezielte Fördermassnahmen für staatliches und genossenschaftliches generationenübergreifendes Wohnen.

Stimmfreigabe zur Volksinitiative „Schutz vor Passivrauchen“: Die Volksinitiative wurde kontrovers diskutiert. Dabei stand das Anliegen des einheitlichen Gesundheitsschutzes der Ablehnung weiterer Einschränkungen für das Rauchen gegenüber. Am Ende der Diskussion wurde mehrheitlich Stimmfreigabe beschlossen.

2 x JA zur Förderung von Gemeindezusammenschlüssen: Die moderate Lockerung der verfassungsrechtlichen Bestandesgarantie fördert einfachere und effizientere Gemeindestrukturen. Dieses Instrument soll jedoch mit Zurückhaltung eingesetzt werden.

Auskunft:

Urs Scheuss, Präsident, 078 795 91 83

Bienne, 4 septembre 2012

Communiqué

Non à des baisses irresponsables d'impôts!

Lors de leur assemblée générale du 30 août, les Verts ont clairement pris position contre des baisses irresponsables d'impôts aux dépens de la formation, du secteur de la santé et des transports publics. Ils approuvent dès lors l'initiative cantonale « Des impôts équitables – pour les familles » et s'opposent au projet populaire sur la loi sur l'imposition des véhicules routiers.

Le point fort de cette assemblée fut constitué par un discours, suivi d'un débat, de Jo Lang, vice-président des Verts suisses, au sujet des multinationales du négoce des matières premières. En outre, les Verts de Bienne ont accueilli au sein de leur parti les jeunes vert-e-s qui ont fondé leur propre organisation en juin dernier.

Pour les élections biennoises du 23 septembre les Verts recommandent de voter sans modification la liste 10 « Les Verts, les jeunes vert-e-s et syndicats » pour le Conseil de ville et la liste 2 « Bienne solidaire – die rot-grüne Kraft » pour le Conseil municipal. Pour la mairie ils soutiennent Erich Fehr.

En ce qui concerne les objets cantonaux portant sur les impôts les Verts recommandent unanimement de voter comme suit :

OUI à l'initiative « Des impôts équitables – pour les familles »

NON au contre-projet du Grand Conseil

Question subsidiaire : initiative

OUI au projet du Grand Conseil sur la loi sur l'imposition des véhicules routiers

NON au projet populaire

Question subsidiaire : projet du Grand Conseil

En outre les membres ont adopté les mots d'ordre pour les votations fédérales du 17 juin comme suit :

OUI à l'arrêté fédéral sur la promotion de la formation musicale des jeunes (contre-projet à l'initiative populaire « jeunesse + musique ») : la formation musicale des jeunes est une préoccupation sociale majeure. Les trois principales requêtes de l'initiative ont été reprises explicitement dans le contre-projet direct, soit un enseignement musical de qualité dans les écoles, fixer le principe de l'accès des jeunes aux pratiques musicales ainsi que fixer le principe de l'encouragement des talents.

NON à l'initiative populaire « Accéder à la propriété grâce à l'épargne-logement » : d'après les estimations de la Confédération et des cantons, si l'initiative venait à être acceptée, il faudrait s'attendre à des pertes fiscales de l'ordre de 600 millions de francs. Ces pertes devraient être payées par tous. L'initiative entraîne, en outre, une inégalité de traitement entre les générations et une inégalité de traitement entre les locataires et les propriétaires à la retraite. Au lieu d'un encouragement fiscal à la propriété pour les retraités, les Verts demandent des mesures d'encouragement ciblées pour la construction de logements intergénérationnels d'utilité publique et coopératifs.

Liberté de vote sur l'initiative populaire « Protection contre le tabagisme passif » : l'initiative a fait l'objet d'une discussion nourrie. D'une part les Verts approuvent une protection uniforme de santé. D'autre part ils ne souhaitent pas la création d'une loi fédérale qui risquerait d'aller trop loin dans la limitation des libertés individuelles. Ainsi les membres ont laissé majoritairement la liberté de vote.

2 x OUI à l'encouragement des fusions de communes : assouplir légèrement la garantie absolue de l'existence des communes favorise des structures communales plus simples et plus efficaces. Or dans la mise en œuvre il faut privilégier les mesures de conseil et l'appel à la raison.

Renseignement :

Urs Scheuss, président, 078 795 91 83